

LA MAISON DES AUTEURS EN 2014



CRÉATION FORMATION PROMOTION

TEXTE
ET IMAGE

AUDIOVISUEL

SPECTACLE
VIVANT

«

Autonome
et
solidaire

»

PROJETS, PÉDAGOGIES ET OBSTINATIONS

Une œuvre... le fruit rare d'un travail personnel
qui mérite respect et exposition.

À l'origine, il y a les projets de projets. Nos membres en sont souvent les auteurs. En cela leur travail sera toujours essentiel, trop souvent mésestimé. D'une ampleur et d'une complexité laissées *inconnues*, mais suffisantes certainement quant il s'agit de s'en faire céder les droits d'exploitation...

Parmi eux, il y a les projets individuels, ceux qui chacun retiennent notre attention, reçoivent de notre part conseils, accompagnements, pour un film, un roman, un essai, une BD, un ouvrage scientifique, une chorégraphie, un spectacle, une traduction, bref, une œuvre... Cette création rare, toujours inouïe, qui mérite *respect et exposition*.

Il y a les projets collectifs, ceux qui nous mobilisent et concentrent nos actions politiques, la protection du droit d'auteur, l'encouragement à la création, les modalités de développement des structures d'aides à la production et à la diffusion, les services publics de radio-télévision, ...

Sans projet d'avenir, sans projet individuel et collectif, il ne sera guère possible de mobiliser les énergies et les ressources. Ni publiques ni privées. Ni personnelles, ni associatives, ni commerciales.

Il faut repenser notre façon de considérer les projets, mieux les valoriser dès leurs premières étapes. En établir les exigences et la portée, en préciser les intervenants, leurs droits et devoirs respectifs et, plus que jamais l'implication préalable des publics, dès cette étape du travail.

Pour cela, nous avons besoin de *pédagogies*, de multiples manières d'expliquer comment naît et se développe la création, comment la pratique artistique s'adresse à toutes et tous mais n'est pas un engagement, une expérience, une carrière à portée immédiate de toutes et tous. Qu'il s'agisse d'apprendre, de pratiquer, de s'engager, de dialoguer, d'expérimenter, d'échouer, et de recommencer, de se mettre en danger, de bifurquer, de recommencer encore et d'ouvrir à la fin, de diffuser, à l'écoute de ses publics, ...

© S. Laurent



Frédéric Young

« Il faut repenser notre façon de considérer les projets, mieux les valoriser dès leurs premières étapes. En établir les exigences et la portée, en préciser les intervenants, leurs droits et devoirs respectifs et, plus que jamais, l'implication préalable des publics dès cette étape du travail. »

Ces pédagogies devraient être au cœur d'une nouvelle affirmation de l'identité sociale singulière et changeante de l'auteur et de l'artiste, dont la traduction institutionnelle serait un statut qui ne ressemble pas à une assurance chômage co-gérée depuis Bismarck par les patrons et les syndicats ouvriers – employés. Pour moi, rien n'en a jamais été plus proche que les fondements inspirants de la loi de 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins de Roger Lallemand.

Dans une Francophonie toujours humaniste et universaliste, en crise de vision mondiale et politique, la position de l'auteur belge demeure doublement marginale, mais – c'est parfois une chance à saisir – formidablement originale, laissée largement *indéterminée* dans l'espace culturel qui le détermine et le finance, et surtout *impensée* dans son propre pays. Un destin singulier qui honore ceux qui le transcendent, dévore cependant les énergies et use, voire isole, les créateurs sans cesse en recherche de solutions provisoires, de visibilité fugitives et transitoires, non cumulables et non porteuses.

Nous venons de 30 ans d'une socio-politique de la culture en Fédération Wallonie-Bruxelles qui, à l'exception de la production fragilisée d'un théâtre engagé et d'un journalisme dérangeant, a choisi de donner une large priorité organisationnelle et budgétaire à la *démocratisation de l'accès à des contenus de plus en plus indifférenciés*, et surtout à l'animation socio-culturelle comme résistance sur-légitime à l'évolution (forcément mercantile et globalisée) du monde.

Le surgissement du web et les nouvelles pratiques qui en découlent, notamment chez les jeunes, en bouleversent radicalement certains des présupposés. La dynamique institutionnelle (ènième réforme du Fédéral et recentralisation autour des régions) et le changement d'équipe responsable accentuent la bifurcation prise et conduiront très vraisemblablement à l'élaboration de nouvelles politiques culturelles mieux adaptées au XXIème siècle. Ces politiques dont ont besoin les créateurs et artistes, comme les publics.

Il faudra donc de l'obstination, beaucoup d'*obstination*, aux créateurs et artistes pour définir leurs stratégies, leurs nouvelles alliances, à commencer par l'appréhension de ces publics qui ont entre 5 et 35 ans aujourd'hui et dont l'envie de création et de talents ne faiblira pas. Cette obstination, couplée à l'apport de leurs visions et de leurs espoirs, dans un contexte de paupérisation et d'incertitude statutaire radicale et forcée, ne pourra pas être déçue, sous peine d'un détachement brutal de ce même politique qui leur offre aujourd'hui de bâtir cette nouvelle donne culturelle.

Nous le disons car cela nous porte : des politiques à l'écoute et des créateurs obstinés pour des publics tout aussi motivés, voilà déjà un projet enthousiasmant.

La SACD et la SCAM en seront !

Frédéric Young,
Délégué général de la SACD et de la Scam en Belgique

2014, POLITIQUES

Le fait majeur de 2014 restera la nouvelle [réforme de la loi](#) (de 1994) sur le [droit d'auteur](#) qui devient le chapitre XI du code des droits économiques, tout un symbole.

Dans un bras de fer qui se poursuit avec Telenet-Liberty Global partout en Europe, l'année verra une sorte d'apaisement dans l'attente de décisions de la Cour de Cassation et de la Cour de Justice européenne et la conclusion de nombreux accords positifs.

Après des débats culturels électoraux très vifs s'agissant de la situation des créateurs et artistes, l'été sera celui de la mise en place en Belgique de [nouveaux gouvernements](#), tant au Fédéral que dans les Communautés et Régions.

Mme Fadila Laanan a quitté ses fonctions (mais revient à la Région de Bruxelles) après deux mandats et se trouve remplacée par Mme Joëlle Milquet, chargée notamment de deux grandes compétences : l'Enseignement et la Culture. Elle indiquera rapidement vouloir « tracer de nouvelles politiques ». M. Jean-Claude Marcourt gèrera lui le portefeuille des Médias, dont la RTBF, et celui de la numérisation.

Au plan de la gestion, l'année aura été consacrée à [perfectionner](#) les procédures et les outils, l'organisation et le contrôle interne selon de nouvelles obligations réglementaires, ainsi que la connaissance des parcours et des répertoires, des attentes et des difficultés de chaque auteur pour mieux l'accompagner dans ses différentes demandes. Plus que jamais une double approche s'impose, collective et performante d'une part, individuelle et solidaire d'autre part.

Enfin, 2014 aura aussi été l'année de la conception avec notre architecte Jean-Paul Hermant d'une [Maison européenne des Auteurs](#) au 85-87 rue du Prince royal, qui ouvrira ses portes en 2017.

Janvier

Après le refus en décembre 2013 par les producteurs d'œuvres audiovisuelles du compromis péniblement élaboré entre leurs représentants et les sociétés de gestion, les négociations sur la réforme du [droit d'auteur](#) et l'introduction d'un [droit incessible à rémunération collective des auteurs](#) se sont (re)tournées vers les politiques sans perdre d'intensité pour autant. La mobilisation des auteurs se développe.

Malgré des négociations qui progressaient pour régulariser le passé, Coditel a décidé de se porter devant la Cour de Cassation contre la décision de la Cour d'Appel d'Anvers selon laquelle « l'injection directe est une retransmission par câble » (donnant raison à la SACD dans l'affaire Telenet).

La SACD s'est évidemment portée partie pour défendre la validité de la décision des juges d'Anvers.

La « bataille du câble » incessante depuis 1997 se poursuivra donc devant les plus hautes instances belge et européenne (en raison d'une procédure Sabam vs SBS). Toutefois, paradoxalement, vu les délais probables de ces procédures, un espace d'accalmie s'est ainsi ouvert pour traiter certains accords de façon pragmatique.

A noter, la nomination stratégique de Tanguy Roosen au sein de la « [Commission artistes](#) » instituée au Fédéral pour traiter d'un « statut » (intermittence) dont la fragilité démontre qu'il n'en est pas un pour les créateurs de notre pays.

Février

Reprobel a multiplié les dossiers et les contacts en vue d'obtenir un nouvel arrêté royal permettant de percevoir enfin pour les copies réalisées au moyen des imprimantes (une avancée attendue depuis 2002). L'administration du SPF Économie semble toujours à la recherche d'un impossible compromis avec Hewlett-Packard et être débordée par les discussions autour du code de la Propriété intellectuelle.

Le Conseil du livre, à l'initiative de Frédéric Young, a entamé la rédaction de ses priorités pour la prochaine législation.

Mars

Le [code de la Propriété intellectuelle](#) est voté en séance plénière de la Chambre, après d'ultimes pressions des producteurs relayés par la NVA. Un droit incessible à rémunération pour la retransmission par câble géré par la société de gestion de l'auteur (ou celle de l'artiste) est introduit. C'est une conséquence heureuse de l'affaire « Telenet » (qui aura des répercussions en 2015).

La filiale de Liberty Global s'ouvre d'ailleurs à des négociations quant aux chaînes de TV qu'elle ne considère pas en « injection directe ». Une solution partielle sera trouvée en fin d'année.

Le nouveau contrat discuté durant des années avec Coditel, avec l'aide de Me Jacques Englebert, est enfin rédigé et sera signé en quelques semaines. Les litiges en cours sont clôturés.

Avril

Une majorité du CA de Repobel accepte un compromis « commercial » au dernier moment pour tenter d'imposer un nouvel arrêté royal... qui ne passera (heureusement) pas le couperet des intercabinets à quelques semaines d'élections générales électorales.

La législation européenne s'achève elle aussi. Le Commissaire Michel Barnier aura protégé l'essentiel en initiant le dialogue License for Europe qui produit quelques résultats, notamment un accord avec les cinémathèques. Mais ce n'est que partie remise et certains pensent qu'une réforme sous sa responsabilité aurait été plus opportune. La nouvelle Commission Juncker fera immédiatement de la « **modernisation** » du **droit d'auteur** sa priorité n° 2 !

Tecteo/Brutélé (Nethys) ont annoncé avoir décidé de cesser leurs apports au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel qui perdra ainsi 2 millions d'euros en 2015. Ces sommes seront directement investies dans des productions mais les œuvres d'auteurs ne seront certainement pas un premier choix pour les télédiffuseurs.

Mai

Le 6 mai, la SACD organise un séminaire de travail sur le thème : « Droits/Non droit des créateurs et des artistes dans le secteur des arts de la scène ». Des auteurs, des experts, des membres du secteur, des femmes et des hommes politiques ont travaillé ensemble sur les dispositifs juridiques à revoir après les élections pour favoriser l'emploi artistique et un

soutien mieux pensé aux écritures. Les actes de ce séminaire sont disponibles sur notre site : www.sacd-scam.be
Droits-non-droit-des-createurs

L'AG de la SACD Belgique se tient à Bruxelles le 12 mai en présence de nombreux auteurs.

Elections, stupeurs et tremblements ! Il apparaît rapidement que la Belgique, au niveau fédéral, va changer profondément d'**orientation politique**, avec une NVA au-dessus de 30 % en Flandre.

Relance des négociations avec iTunes (et d'autres plateformes comme Universciné) pour ses services de VOD.

Une nouvelle **convention de 5 ans** est signée par la Ministre Laanan pour soutenir Bela, et permettre l'élaboration d'un nouveau site internet par un budget spécial.

Juin

Le PILEn reçoit à Bruxelles Vincent Monadé, le Président du CNL, pour un séminaire très apprécié. Des points d'action communs au niveau européen ont été identifiés.

Faute de temps et de budget, les *Rencontres de Bruxelles* sont reportées d'un an.

Les relations de collaboration et financières entre deAuteurs, la SACD et la Scam font l'objet d'un travail de clarification, alors que la nouvelle société entame son développement de façon significative.

La Maison des Auteurs a sélectionné un architecte pour sa **rénovation**. Il s'agit de Jean-Paul Hermant dont le projet a le plus séduit parmi les trois soumis.

Juillet

La préparation du **Pôle Écritures/Développement** au sein de la Maison des Auteurs se poursuit avec un programme précis sur 18 mois élaboré par Morgane Batoz-Hergès.

La mise en place des nouveaux gouvernements et de leurs déclarations gouvernementales sont suivies de près. Des interventions sont faites pour relayer les priorités des auteurs.

La SACD participe au premier Brussels Creative Forum à la fin août.

Septembre

Diverses négociations avec les radiodiffuseurs pour les contrats généraux télévision/radio/internet se déroulent dans un climat serein marqué par l'attente des décisions judiciaires de principe (cassation et CJE) et généralement une **croissance continue de l'usage de nos répertoires** (cfr. RTBF ci-après).

La Ministre Milquet consulte dans différents secteurs pour se familiariser aux enjeux culturels et esquisser une politique nouvelle.

Une réunion sur le cinéma et l'audiovisuel se tient avec notamment Luc Jabon, ceci permet d'identifier plusieurs priorités pour les professionnels.

Octobre

A la demande de la RTBF, une analyse est communiquée de l'usage des répertoires. Il en ressort pour la Maison des Auteurs les conclusions suivantes :

→ Il paraît indispensable de faire une **nouvelle analyse prospective commune et corrigée** de l'évolution des besoins de la RTBF.

→ Ces besoins ont clairement augmenté depuis 2010 pour dépasser de plus de 15% la barre prévue des 300.000 minutes de diffusion des œuvres de notre répertoire (avec aussi une croissance significative en radio).

→ Si ces besoins se confirment pour 2015-2016, l'équilibre du contrat s'avérera durablement modifié et devra être rétabli à un niveau plus conforme aux attentes des auteurs de la SACD-Scam-Sofam ainsi qu'à l'égalité de traitement avec la Sabam.

Il est à noter que les multidiffusions, les boucles et La Trois sont des causes de la croissance de l'usage du répertoire et que les premières diffusions augmentent aussi.

Avec l'expertise d'Alok Nandi, après avis du Comité, deux réflexions distinctes sont lancées sur la **rénovation des sites internet** : Ceux de la SACD et de la Scam, qui seront radicalement simplifiés, et celui de Bela, avec un thème-clé : le portrait des auteurs.

Novembre

En accord avec les Comités belges, Frédéric Young a accepté une **mission « d'expert indépendant »** auprès de la Ministre Joëlle Milquet en matière de rénovation des politiques culturelles (à l'exclusion des dossiers individuels). Il s'agit d'un statut bien établi pour des personnes qui demeurent extérieures au cabinet. Il préparera avec ce dernier la déclaration générale de politique culturelle ainsi que la « concertation prospective pragmatique ».

Le Service de Contrôle des sociétés de gestion a organisé le 4/11 un séminaire intéressant sur la radiodiffusion (y compris sa distribution par câble) : accès aux répertoires et traitement des litiges sont deux thématiques choisies. Frédéric Young y a fait une présentation qui insiste sur la place des nouveaux acteurs (GAFA, Google-Apple-Facebook-Amazon) dans la chaîne de valeur audiovisuelle numérique.

Premiers effets des nouvelles politiques, la VRT subit une **baisse de subsides** très importante, comme de nombreux organismes culturels flamands.

La RTBF aussi mais de façon moindre. L'émission 50 ° Nord est stoppée. Une nouvelle plateforme de discussion culture-RTBF sera instituée.

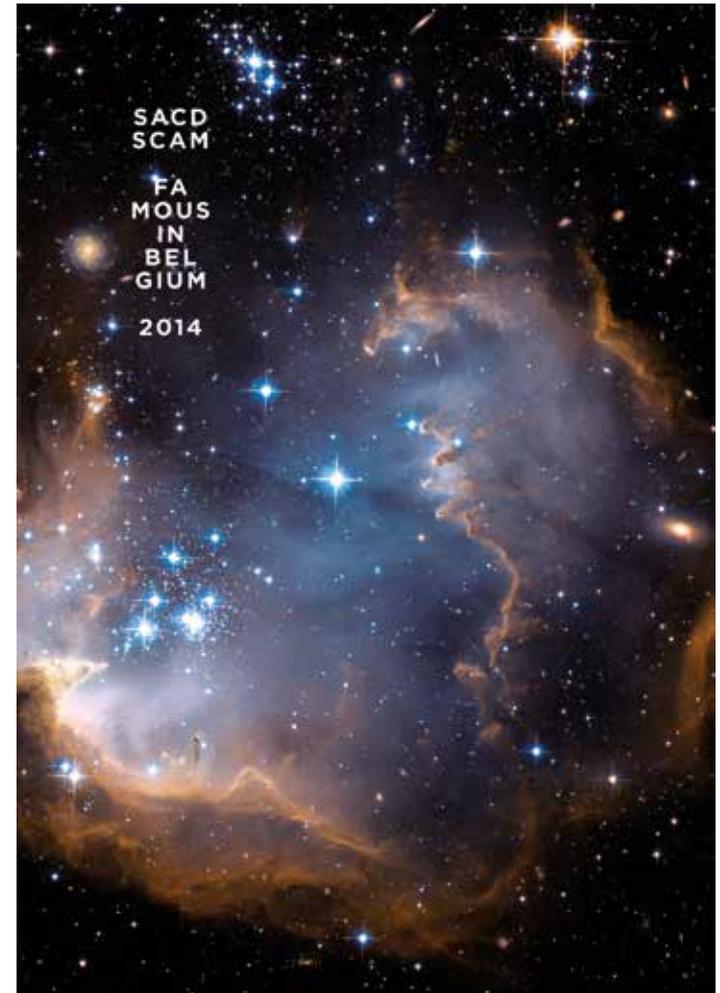
Le gouvernement fédéral coupe durement dans les budgets des institutions culturelles fédérales, malgré le tollé.

Décembre

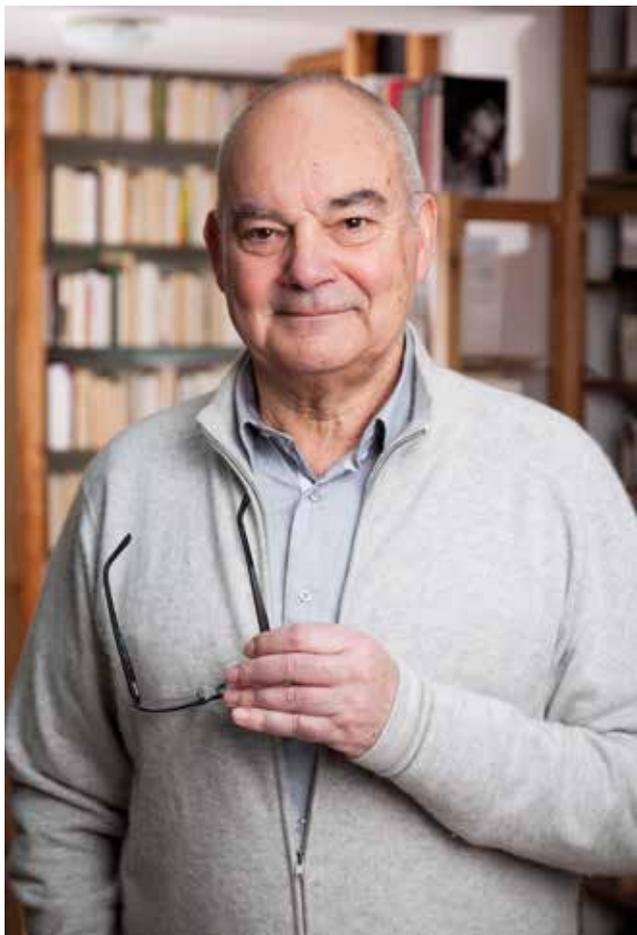
Le PILEn poursuit l'organisation d'**excellentes formations** et tient son colloque annuel sur la location (et le prêt) de livres numériques. Une centaine de personnes y assistent avec des intervenants très compétents. (www.futursdulivre.be)

Les Prix annuels ont été décernés lors de la soirée **Famous in Belgium**, qui a rassemblé plus de 300 auteurs et professionnels du secteur culturel. Des bulles, des badges, du bio et un duo de DJs ont permis de faire de cette soirée un moment festif et dansant ! Quelques photos de la cérémonie et de la fête sur notre page Facebook : Anne et Célyne (SACD-Scam)! L'année se termine, divers accords sont rapidement passés pour l'usage de nos répertoires afin de clôturer certaines périodes antérieures, le plus souvent de façon pragmatique et raisonnable au plan des suppléments de rémunération qui bénéficieront bientôt aux prochaines répartitions des auteurs.

Les très bons résultats financiers 2014 en attestent !



L'invitation à la Fête des Auteurs, Famous in Belgium



Luc Jabon

LIBERTÉ DE CRÉATION ET AUTONOMIE

En 2014, se sont déroulées des élections nationales, engendrant des gouvernements asymétriques qui morcellent plus nettement encore les politiques culturelles. Cette même année, une nouvelle Commission européenne se met en place. L'une de ses premières initiatives fut une **déclaration de guerre contre le droit d'auteur**, sous prétexte qu'il serait un frein au développement d'un marché numérique à l'échelle de l'Europe. Pourquoi pointer plus particulièrement ces deux événements parmi tant d'autres ? Parce qu'ils mettent en lumière les enjeux de la création et de la culture dans nos sociétés post-industrielles.

L'un de ces enjeux est évidemment la place de cette culture, et donc des artistes qui l'inventent, la nourrissent, faisant heureusement fi des frontières politiques.

« Aujourd'hui, l'un des dangers qui nous guette est de croire que la culture peut exister, mais à la marge. Penser qu'elle n'est pas essentielle dans la vie d'un humain. Et si elle apparaît néanmoins au-devant de la scène du monde, qu'elle se plie alors aux lois du marché, en répondant pleinement aux conditions de celui-ci. »

Une telle politique cantonnée, marchande, de l'art, en dépit de toutes les dénégations, fera que la création perdra de jour en jour son autonomie, sa liberté. Avec entre autre comme conséquence une esthétisation disproportionnée de ses effets sur les « consommateurs », plutôt qu'un attachement à ses contenus.

Voilà pourquoi la SACD soutient le principe que **l'auteur est au centre du processus créatif** et qu'il doit rester maître de ce processus. Ce n'est ni par corporatisme, ni par élitisme, mais pour en préserver le cœur, justement cette autonomie, cette liberté de créer, cette force des contenus.

Ce principe est essentiel, quels que soient les répertoires, les genres, les supports, les inventions technologiques. Il impose des conditions, des protections. D'où les combats acharnés pour inscrire celles-ci dans nos contrats d'auteurs, mais aussi dans nos accords avec les opérateurs qui coproduisent ou diffusent nos œuvres (par le biais d'une rémunération équitable), que ces opérateurs soient traditionnels ou tout nouveau comme Netflix.

ACTIVITÉ DU COMITÉ BELGE

Au cours de mes quatre années à la présidence du Comité belge de la SACD, j'ai pu voir ainsi avec mes collègues à quel point, sur chaque dossier traité, sur chaque négociation engagée, le droit d'auteur n'était pas seulement une défense des créateurs, un facteur déterminant de leur rémunération, mais aussi un symbole de leur reconnaissance. Même si la mission principale d'une société de gestion collective est la perception et la répartition des droits, cette mission ne peut se déployer que dans le cadre de politiques culturelles appropriées, à tous les niveaux d'un Etat démocratique (communautés, régions, fédéral). Sans négliger l'Europe, où aujourd'hui se concentrent les enjeux d'un droit d'auteur adapté à l'échelle du continent. A ce sujet, remercions la SACD France de nous permettre la mise en chantier d'une Maison des Auteurs européenne à Bruxelles. L'idée que bientôt nous aurons des espaces nouveaux pour recevoir, débattre, négocier, partager, échanger, découvrir, former, tout cela offrira des perspectives nouvelles aux auteurs se (re)trouvant à Bruxelles !

En terminant ce mandat, je tire à nouveau un immense coup de chapeau à tous mes camarades, autrices et auteurs du Comité, ainsi qu'à notre délégué général, Frédéric Young. Tirant plus vite que son ombre, pro-actif sur tous les fronts, il est ce fer de lance qui nous est bien nécessaire pour mener, avec l'appui des auteurs et des associations, les batailles à venir.

Je n'oublie pas non plus la fidélité de toute l'équipe. Fidélité dans nos engagements comme dans nos combats car si les auteurs passent, l'administration de la SACD, comme son action culturelle, poursuit son travail sans relâche, au quotidien.

Et il y en a des combats : un droit d'auteur respecté dans le marché numérique, un statut d'artiste décent, la défense de l'innovation, un fonds de développement des écritures, une redynamisation des moyens accordés au spectacle vivant, une bien meilleure promotion des auteurs, une éducation renforcée de la culture et des arts à l'école, ...

J'espère ne pas être loin de vous pour continuer à mener ces belles batailles à vos côtés !

Luc Jabon,
Président du Comité belge de la SACD

Le Comité belge de la SACD a été partiellement renouvelé en 2014. Deux nouveaux membres l'ont rejoint: Inès Rabadan et Isabelle Bats, en remplacement de Julie Annen et Yves Hanchar qui ont terminé leur mandat. Ainsi, les seize membres qui le composent, animés par leur Président, Luc Jabon et leurs Vice-présidents, Isabelle Wéry, André Buytaers et Stéphane Arcas, ont nourri de leurs réflexions les différents combats menés cette année par la société.

Le Comité belge de la SACD 2014-2015

PRÉSIDENT

Luc Jabon

VICE-PRÉSIDENTS

Stéphane Arcas, André Buytaers, Isabelle Wéry

AUTEURS D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES - TÉLÉVISION - CINÉMA

André Buytaers, Vanja D'Alcantara, Martine Doyen,
Luc Jabon, Inès Rabadan, Jean-Louis Sbillé

AUTEURS D'ŒUVRES DRAMATIQUES

Stéphane Arcas, Isabelle Bats, Miguel Decleire,
Aurore Fattier, Marie Henry, Isabelle Wéry

AUTEUR D'ŒUVRES RADIO

Brice Cannavo

AUTEUR D'ŒUVRES CHORÉGRAPHIQUES

Fré Werbrouck

AUTEUR DE MISE EN SCÈNE

Myriam Saduis

AUTEUR D'ŒUVRES MULTIMÉDIA

Annabelle Perrichon

→

Les membres du Comité belge de la SACD se sont réunis à 9 reprises au cours de l'année 2014 : 6 fois ensemble et à 3 reprises en comité commun avec la Scam. Ils ont supervisé et orienté tout au long de l'année le travail de l'équipe belge, travail dont le délégué général leur rend compte de séance en séance, chiffres et données à l'appui.

→

Outre les décisions de gestion courante (validation des forfaits par auteur, des nouvelles œuvres, des adhésions et des démissions d'auteurs qui rejoignent la société néerlandophone de Auteurs,...), le Comité a constitué un groupe de travail sur les barèmes audiovisuels. Il s'est également penché sur d'importants dossiers politiques en 2014, dont la préparation d'un séminaire en spectacle vivant dans le cadre de la campagne électorale. Et il a eu à choisir parmi 3 projets d'architectes celui qui correspond le mieux à sa vision de la nouvelle Maison des Auteurs.

→

Enfin, les décisions des instances d'avis ont été discutées et suivies en réunion. Un suivi particulier a été accordé à la réforme de la Commission de Sélection des Films, toujours en cours.

En matière d'action culturelle, en 2014, le Comité belge a distingué les auteurs suivants :

Prix Cinéma :

Hélène Cattet & Bruno Forzani pour
L'étrange couleur des larmes de ton corps

Prix Radio :

Rémi Pons pour
L'Odeur

Prix Spectacle vivant :

Antoine Pickels pour
Clinique d'un Roi

Prix Spectacle Vivant – Humour :

Jérôme de Warzée

En mettant en évidence pour la première fois le répertoire de l'humour, la SACD a veillé à mettre en lumière l'ensemble des répertoires qu'elle représente qui révèlent les nombreuses facettes de la création contemporaine.

→

Il a également poursuivi sa politique, axée sur le soutien et l'accompagnement des projets des auteurs, avec plus de 50 bourses accordées au cours de l'année ou encore l'organisation de rencontres professionnelles. Ses membres ont représenté la société dans différents festivals, que ce soit en Belgique ou à l'étranger (Cannes, Avignon, FIFF, XS,...)

Au long de ces festivals, le Comité belge de la SACD a décerné les prix suivants :

Anima 2014

Le Prix SACD des Auteurs a été décerné à **Wouter Bongaerts** pour
Mia

Festival du Court-métrage de Bruxelles

Le Prix SACD des Auteurs a été décerné à **Deben Van Dam** pour
De weg van alle vlees

Festival International du Film Francophone de Namur

Le Prix de la SACD, le Bayard d'Or du Scénario, a été décerné à **Abderrahman Sissako** pour
Timbuktu

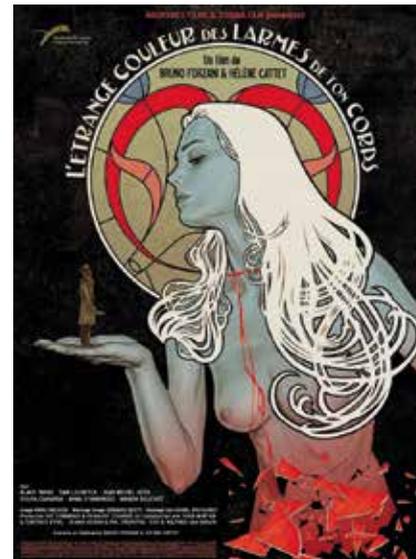
Le court en dit long

Le Prix SACD des Auteurs a été décerné à **Rémi Allier** pour
Zinneke

Het Grote Ongeduld

Le Prix SACD des Auteurs a été décerné à **Christophe Predari** pour
Chaleur humaine

Pour en savoir plus sur la composition et le fonctionnement du Comité belge de la SACD, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site : www.sacd.be



L'Etrange couleur des larmes de ton corps

© film d'Hélène Cattet et Bruno Forzani

LES CHIFFRES

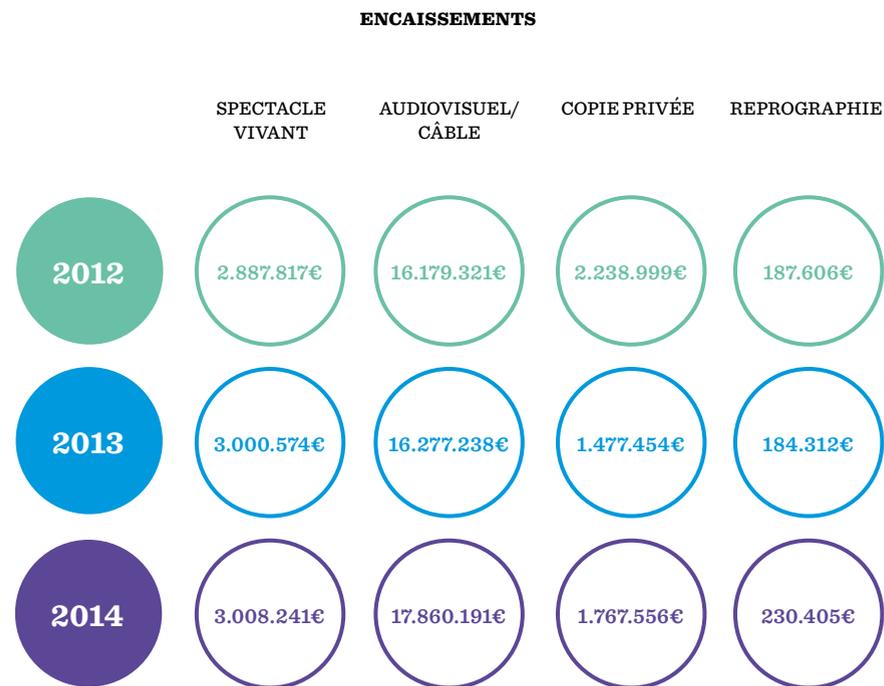
Nombre de membres de la SACD en Belgique



Le nombre d'auteurs à rejoindre la SACD en Belgique est en croissance constante. 145 nouveaux membres ont adhéré en 2014.

117 auteurs ont démissionné, pour l'essentiel, des transferts vers la société néerlandophone deAuteurs.

Très belle année en termes de perception



PERCEPTIONS*

2014 est une très belle année en termes de perception en Belgique. Ces résultats sont notamment le fruit d'excellentes perceptions en audiovisuel.



* Les perceptions, ce sont les encaissements, diminués des partages effectués durant l'année 2014

Record de paiement aux auteurs

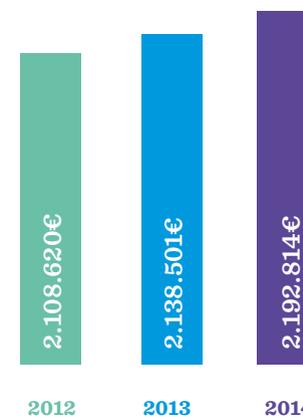
Répartitions aux auteurs résidant en Belgique

6.380.989€ ont été répartis aux auteurs résidant en Belgique, un résultat qui couronne nos efforts en ce domaine et souligne la vitalité du répertoire belge. Depuis 2012, les paiements aux auteurs augmentent d'année en année, les répartitions 2014 passent largement la barre des 6 millions et constituent un record.

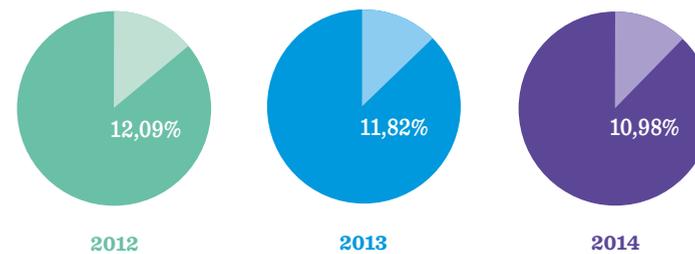


Charges et taux de frais

Charges nettes de gestion de la SACD



Taux de frais net (%)



ÊTRE MEMBRE DU COMITÉ DE LA SACD

Ce que j'aime à la SACD c'est que la création y est l'alpha (les conditions de subsistance) et l'oméga (les oeuvres, l'action culturelle, la défense des auteurs). C'est tellement rare !

Nous, auteurs et autrices, nous avons besoin de reconnaissance, et de collaborations à la hauteur de notre engagement. Ici, l'artiste est au centre. C'est vraiment notre maison.

Lors des AG ou des fêtes de la SACD, j'avais déjà ressenti la solidarité qui existe entre nous. Au comité, nous travaillons dans le théâtre, la danse, l'animation, la radio, le cirque, la télé ou le cinéma, mais nous sommes unis par ce qui est le plus profond, le plus vital pour nous : défendre les créateurs et leur liberté, défendre l'idée que notre rôle est majeur dans le milieu artistique, et dans la société.

Ces réunions sont une joie : on échange, et on apprend beaucoup. Surtout, on réalise qu'il est possible d'agir, que la solidarité entre nous nous rend puissants, même si défendre la création est ardu.

Je trouve aussi que les fêtes, les prix et les manifestations organisées par la Maison ont de la gueule, et que c'est une manière de montrer la fierté qu'il y a à créer, et à défendre la création, qui est le moteur de tout un secteur.

D'ailleurs, dans une période où on ne parle que de restrictions dans le monde de l'art, la Maison va s'agrandir : un signe positif, une déclaration de foi dans les auteurs et la puissance de la création.

Je suis aussi épatée par la souplesse de ce lieu : c'est une maison vénérable, mais moderne, adaptative (aux besoins des auteurs), en mouvement permanent. Les gens qui y travaillent arrivent à ne pas rendre l'administration plombante, mais au contraire inventive, réactive, stimulante. C'est vraiment un lieu qui n'est pas banal !

L'an dernier, c'est la prise de conscience de la fragilité du droit d'auteur, de sa mise en péril par certaines politiques, qui m'a donné envie de me présenter au comité ; la SACD n'était pas un monument indestructible, mais bien un abri construit et soutenu par tous ceux et celles qui y oeuvrent.

Je lui et nous souhaite longue vie.

— Inès Rabadán



MOBILISATION



Alok Nandi

Les évolutions rapides du secteur des médias sous l'effet de la numérisation et de la globalisation (arrivée d'acteurs du monde de l'Internet notamment) dessinent de nouveaux paysages. Une posture de veille et d'attention est requise afin de suivre de nouveaux usages et réfléchir à des équations économiques qui en tiennent compte. Ainsi, la Scam a signé en septembre 2014 à Paris un accord expérimental autorisant l'exploitation de son répertoire par Netflix. Clairement, cela montre que la gestion collective reste en adéquation avec des modes d'exploitation délinéarisée.

Les nouveaux usages se déploient dans des écologies à écrans multiples, permettant au spectateur-lecteur-visiteur de découvrir des univers narratifs à travers des parcours fragmentés. Cela pose naturellement des questions sur les écritures requises pour des dispositifs qui se "transmédiatisent" et les compétences nécessaires afin que les scénaristes et les metteurs en scène racontent le monde d'aujourd'hui. Cela demande à revisiter les offres proposées par les écoles et autres lieux de formation continue.

« Les nouveaux usages se déploient dans des écologies à écrans multiples, permettant au spectateur-lecteur-visiteur de découvrir des univers narratifs à travers des parcours fragmentés. »

La place des auteurs dans les éco systèmes a été et reste une priorité qui occupe la Scam. Rappelons les thématiques qui nous travaillent: «Quelle est la force de la culture à l'heure du village global ? Quelles voix fait-elle entendre face à la puissance des médias ? Comment participe-t-elle à la transformation du monde ?»

Ces méta-questions se traduisent par des actions sur le terrain belge, notamment à travers un méga-chantier qui a reçu l'accord du Conseil d'administration: la Maison des Auteurs est en métamorphose. Elle va s'agrandir et proposera des lieux de partage et de débat de la création. Elle aura aussi une déclinaison européenne. Les années 2016-2018 seront dédiées à cette mise en oeuvre, dont on a préparé le plan directeur en 2014-2015.

A travers cet outil qu'est la Maison des Auteurs, la visibilité se renforce et la programmation de rencontres, de formations, de moments d'échanges donnera des espaces et des moments qui permettront de déplier ces questions sur la place des auteurs, sur les nouvelles écritures, sur l'évolution des médias, sur notre monde en transformation.

ACTIVITÉ DU COMITÉ BELGE

Les multiples chantiers, allant de la collecte à la répartition, de la négociation à l'action culturelle, des bourses aux projections et débats, ces chantiers du quotidien sont pilotés par une équipe que je remercie, au nom du Comité belge, au nom des membres de la Scam. Leur motivation, leur énergie, leur engagement permettent d'articuler la place des auteurs afin d'exister dans les nouvelles écologies et les nouvelles économies en mutation rapide.

J'ai eu l'honneur de présider le Comité belge et j'en remercie les membres qui ont oeuvré avec l'équipe de la Scam à ses côtés. Le nouvel élan que l'on a impulsé se concrétisera dans cette belle Maison des Auteurs, porteuse des projets et des combats de la Scam: nous sommes tous impatients de la découvrir, symbole du droit d'auteur, de la place de l'auteur !

Alok Nandi,

Président du Comité belge de la Scam

Le Comité belge de la Scam n'a pas connu de changement en 2014. Aucun des mandats des 12 membres n'est arrivé à terme et la composition du Comité est restée la même qu'en 2013, renforçant le travail de groupe.

Le Comité belge de la Scam 2014-2015

PRÉSIDENT

Alok Nandi

VICE-PRÉSIDENT

Jean-Luc Outers

AUTEURS D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES

TÉLÉVISION - CINÉMA

Marie-France Collard, André Dartevelle †, Valère Lommel, Dominique Loreau, Ronnie Ramirez

AUTEURS D'ŒUVRES LITTÉRAIRES

Alain Dartevelle, Caroline Lamarche, Jean-Luc Outers, Antoine Tshitungu Kongolo, Françoise Wuilmart

AUTEUR D'ŒUVRES RADIO

Paola Stevenne

AUTEUR D'ŒUVRES MULTIMÉDIA

Alok Nandi

→

Les membres du Comité belge se sont réunis à 9 reprises au cours de l'année 2014 : 6 fois ensemble et à 3 reprises en comité commun avec la SACD.

→

Outre les décisions de gestion courante (validation des forfaits par auteur, des nouvelles œuvres, des adhésions et des démissions d'auteurs qui rejoignent la société néerlandophone de Auteurs,...), le Comité de la Scam a eu à gérer, comme celui de la SACD, d'importants dossiers politiques, dont la préparation de revendications des auteurs de l'écrit dans le cadre de la campagne électorale.

→

Il a également choisi parmi 3 projets d'architectes celui qui correspond le mieux à sa vision de la nouvelle Maison des Auteurs : d'une part, améliorer l'accueil des auteurs et, d'autre part, offrir un espace physique aux auteurs européens et au nouveau service de formation continue aux auteurs (Pôle Ecritures/ Développement).

→

Plus spécifiquement, le Comité belge de la Scam a suivi attentivement la mise en place de la Commission Artistes, la réforme de la Commission de Sélection du Film pour ce qui concerne le documentaire, le Fonds du Côté des Ondes, les activités du PILEn et la situation du secteur du livre.

→

En matière d'action culturelle, le Comité belge de la Scam, particulièrement sensible aux parcours des auteurs, a

distingué des œuvres singulières et consacré des personnalités d'auteurs qui tracent une œuvre au long cours. En décernant pour la première fois des Prix de l'Essai, de la Traduction littéraire ou de la BD, la Scam a mis à l'honneur des répertoires dont les auteurs sont souvent insuffisamment mis en lumière.

Les Prix 2014

Prix Scam de Littérature :
Chantal Akerman pour
Ma Mère rit

Prix Scam Texte & Images (BD) :
Léonie Bishoff pour
La Princesse des glaces

Prix Scam de la Traduction littéraire :
Marie Hooghe

Prix Scam de l'Essai :
Isabelle Stengers pour
Une autre science est possible !

Prix Scam du Documentaire Audiovisuel : **Jorge León** pour
Before we go

Prix Scam du Documentaire Radio :
Loredana Bianconi pour
La Résonance de nos hymnes

Prix Scam Littérature / Illustration jeunesse : **Marie Wabbes**

Prix Scam de consécration (essai) :
Jacques Dubois

Au long des festivals auxquels la Scam a participé, le Comité belge de la Scam a décerné les prix suivants :

Protopitch
Mélanie Godin
a reçu un prix pour son projet
Poétrip

Festival du Film sur l'Art
La Scam a décerné le Prix Découverte, réservé aux étudiants inscrits dans une école de cinéma au moment de la réalisation du film ou aux réalisateurs de moins de 30 ans n'ayant jamais distribué de film auparavant.

C'est **Mathieu Volpe**
avec *Il Segreto del serpente*
qui a reçu ce prix en 2014.

→

Outre la remise de prix, la Scam a poursuivi sa politique de soutien aux auteurs par l'attribution de bourses et la participation (y compris financière) à de nombreux événements, depuis le **Festival du Fanzine** jusqu'au festival international de Liège **Les parlantes**. Elle a également maintenu cette activité conviviale, découlée du tempo de l'actualité, que sont les Rencontres-Vues d'auteurs de la Maison des Auteurs : d'une part le programme de projections mensuelles se tient désormais dans des conditions optimales au Cinéma Aventure et s'intitule **Le Cinéma, c'est l'Aventure**. Et d'autre part, en association avec Radio Panik, la Scam a initié un cycle de rencontres entre auteurs et scientifiques autour de thématiques communes : **La Tortue de Zénon, rencontres radioactives** de la Maison des Auteurs.



Before we go

© DR documentaire de Jorge León

En 2014,
ont été ainsi mis en valeur :

Effi Weiss et Amir Borenstein

Prix Scam 2013 pour leur
documentaire

Deux fois le même fleuve

Didier Verbeek,

pour une soirée d'hommage à cet
auteur trop tôt disparu. Ses amis ont
pu revoir *Annie*, un clip musical de
Sttella, et *Daan* et *Au bordel ce soir*,
2 documentaires

Alain de Halleux,

qui, lors d'une soirée carte blanche,
a pu montrer le webdoc

L'homme qui parlait aux arbres
et le documentaire

Chernobyl4ever

Yves Cantraine,

est venu présenter son documentaire
Plastico, qui a été soutenu par une
bourse de finition de la Scam pour les
documentaires autoproduits.

Loredana Bianconi

pour une soirée d'écoute de son
documentaire radiophonique

La Résonance de nos hymnes

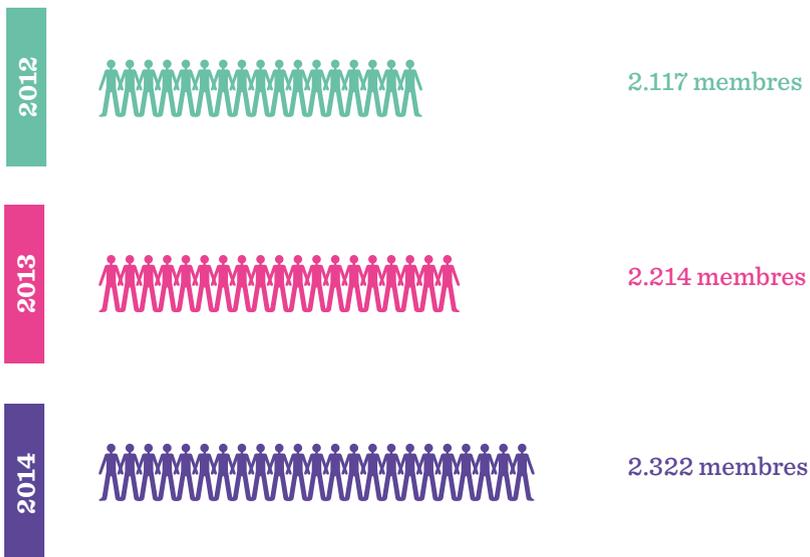
Prix Scam 2014 et Rémi Pons pour
la fiction radiophonique

L'Odeur, prix SACD 2014

Pour en savoir plus sur la
composition et le fonctionnement
du Comité belge de la Scam,
n'hésitez pas à vous rendre sur
notre site : www.scam.be

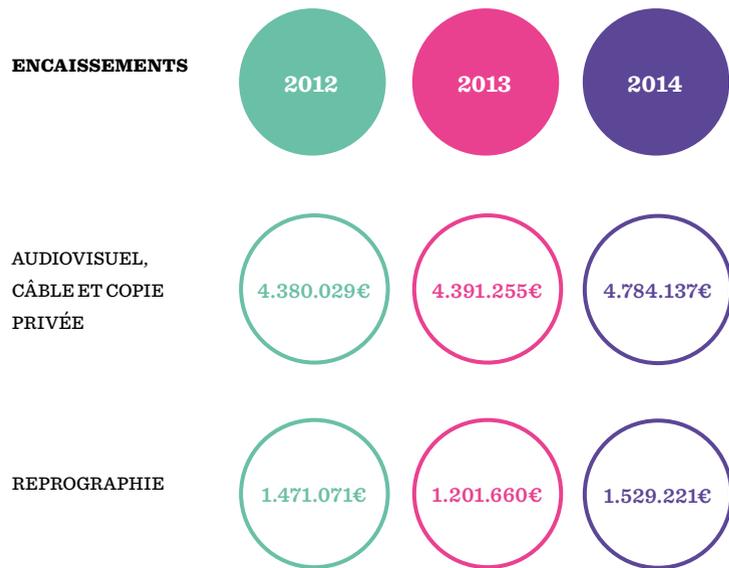
LES CHIFFRES

Nombre de membres de la Scam en Belgique

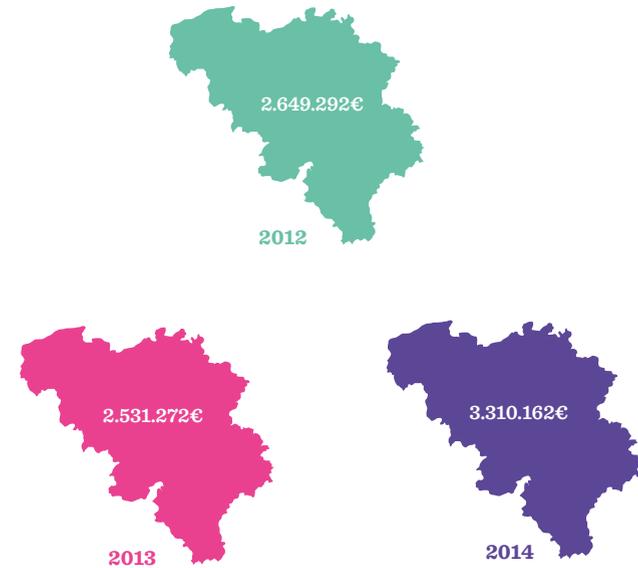


174 auteurs ont adhéré à la Scam en Belgique en 2014.
66 ont démissionné, pour l'essentiel, des transferts vers la société
néerlandophone deAuteurs.

Perceptions en Belgique



Répartitions aux auteurs résidant en Belgique



PERCEPTIONS*



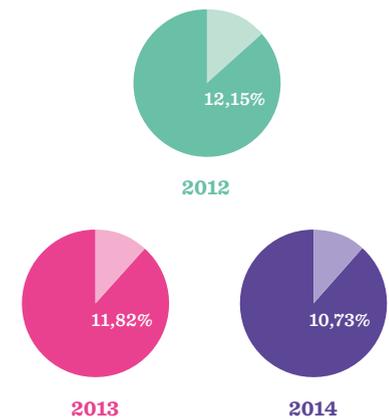
* Les perceptions ce sont les encaissements, diminués des partages effectués durant l'année 2014

Charges et taux de frais

Charges nettes de la Scam



Taux de frais net (%)



PARCOURS D'AUTEUR

Quelles actions pour la Maison des Auteurs en 2014 ? Parcours d'auteur en guise de bilan d'activité.

Adhérer

LE SERVICE DES AUTEURS

Les nouveaux membres de la Maison des Auteurs intègrent une communauté vivante, mais avant tout une société dédiée à la défense, à la gestion et à la répartition de leurs droits. Celle-ci leur procure des services adaptés à leur statut et à leur répertoire : conseil juridique, médiations, veille professionnelle, suivi de problématiques spécifiques à leur activité, etc.

ACTIVITÉ DU SERVICE

Parmi les multiples activités du Service des Auteurs en 2014, pointons :

→ En collaboration avec tous les services de la Maison des Auteurs, et afin de garantir un service optimal à nos membres, la poursuite de la rénovation des « accueils » et des réflexions sur l'accompagnement personnalisé aux auteurs tant dans la gestion de leurs droits que des différents services attendus.

→ Dans un souci de renforcer l'action dans leurs secteurs, l'attention particulière portée aux auteurs humoristes, des arts

du cirque et de la rue, de bande dessinée et des auteurs scientifiques ou juridiques, avec notamment le développement de divers projets spécifiques à ces répertoires (mise en valeur des auteurs scientifiques avec la programmation de la Tortue de Zénon, Dazibao n°12 sur l'humour, ...)

→ À l'image des Etats Généraux de la Bande Dessinée lancée à Angoulême, le Service des Auteurs joue un rôle fondamental de mobilisation et de coordination des différents auteurs et institutions à rassembler pour fédérer ce secteur dès 2015. Des réunions de travail ont eu lieu en 2014 et se poursuivront en 2015 afin de structurer les Etats Généraux de la Bande Dessinée en Belgique.

→ Dans le souci de faire valoir et défendre la place et les intérêts des auteurs au sein des pouvoirs publics, divers membres des Comités belges et de l'administration sont impliqués dans l'associatif et les instances publiques : c'est le cas pour Béatrice Buyck, présidente du Conseil des arts du cirque, de la rue et des arts forains de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Thomas Depryck siège au

Conseil de l'aide à l'édition, Frédéric Young au Conseil du Livre, Mathias Boriello au Conseil du Théâtre amateur, Tanguy Roosen à la Commission Artistes.

→ Une réflexion sur la politique à mener en faveur de nos membres audiovisuels s'agissant des œuvres télévisuelles de magazine, de web série, de fiction ou de documentaire.

→ Une attention particulière portée à la qualité des déclarations de reprographie, avec un suivi personnalisé des cas les plus complexes, afin d'assurer à tous les auteurs une valorisation optimale.

→ Diverses formations ont été assurées dans des écoles artistiques de tous nos répertoires durant des festivals pour des auteurs débutants ou confirmés (Festival du court métrage, La Cambre, INSAS, IAD...). Béatrice Buyck a assuré des formations à Théâtre et Publics, Latitude 50... Sophie Marchal (service juridique) et Marie-Lorraine Weiss, sont intervenues dans les écoles d'où sont issus les auteurs professionnels de demain : St-Luc Liège, et des dispositions ont été prises pour répondre aux demandes de nouvelles écoles : St-Luc Bruxelles, Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles...

→ Le Service des Auteurs est par ailleurs impliqué de façon transversale pour soutenir les auteurs au travers des actions mises en place par d'autres services :

rédaction d'articles pour le Bilan des Auteurs et Bela, rencontres variées, présence active à la Foire du Livre, découverte de nouveaux lieux et partenariats (Festival du Fanzine).

DES OUTILS

L'action du Service des Auteurs est renforcée par des outils qui font l'objet d'une actualisation constante :

→ **Auteuronline.be**
Le site permettait déjà aux auteurs de déclarer leurs œuvres, de consulter leur compte et de voter en ligne. Il permet aujourd'hui la consultation et la conservation électronique des bordereaux.

→ **L'e-dpo**
En 2014, 637 œuvres ont fait l'objet d'un dépôt physique (gratuit pour les auteurs membres à raison de 4 dépôts par an) à la Maison des Auteurs. Rappelons que le dépôt existe également en version électronique (payante), via le site : www.e-dpo.com

→ Stockée sur le portail des auteurs : www.auteuronline.be, le registre des contrats propose un service de stockage sécurisé aux auteurs. Il permet également au Service juridique de disposer de l'information nécessaire lors de certaines négociations.

→ Une communication dédiée : brochures ou fiches explicatives s'adressant aux différents répertoires de la Maison des

Auteurs, régulièrement postées dans la rubrique Téléchargements du site : www.sacd-scam.be au format PDF comme le très utile « Mode d'emploi de la déclaration en ligne », in Bulletins de déclaration.

LE SERVICE DES AUTEURS, DES CHIFFRES !

145 nouveaux auteurs ont adhéré à la SACD ;

174 à la Scam ;

2 médiations ont été menées en collaboration avec le service juridique ;

4 journées de permanence ouvertes sur inscription ont permis aux auteurs membres de compléter leur dossier, d'obtenir ou de fournir les informations nécessaires à son suivi.

Service des Auteurs

Pour contacter Béatrice Buyck et Marie-Lorraine Weiss : servicedesauteurs@sacd-scam.be

Pour un dépôt physique

Annelies De Vos, à l'accueil de la Maison des Auteurs.

Être auteur : un statut, des spécificités juridiques et fiscales

LE SERVICE JURIDIQUE

Tout au long de l'année, la Maison des Auteurs s'engage à mobiliser ses ressources et son expertise pour défendre les dispositifs sociaux et fiscaux qui sont nécessaires aux auteurs. La présence de ses membres dans les instances de concertation permet d'y faire valoir le point de vue et les intérêts légitimes de ses membres. De manière très concrète, les juristes de la Maison des Auteurs, et Tanguy Roosen en premier lieu, proposent textes et amendements lors des négociations avec les instances publiques. Les dossiers généraux suivis en 2014 incluaient : la codification de la nouvelle loi sur le droit d'auteur, le câble, la problématique Smart, le statut de l'artiste et la procédure de recours contre l'Onem, la préfiguration de la fabrique des contrats, l'arrêt Cassation INASTI, Mons 2015 et la diversité culturelle, la Plateforme Arts de la Scène, le Guichet des Arts, le collectif auteurs BD,...

La Maison des Auteurs propose également contrats-type et autres documents utiles aux auteurs en téléchargement sur le site www.sacd-scam.be. Son service juridique prodigue conseils, médiations et accompagnement aux auteurs qui en font la demande.

LE SERVICE JURIDIQUE, DES CHIFFRES !

En 2014 le Service juridique, c'est :

796

consultations juridiques écrites délivrées, ainsi que 157 observations sur des contrats ;

15

grosses négociations de contrats audiovisuels menées avec des producteurs au nom des auteurs ;

115

auteurs qui ont bénéficié d'un entretien personnel et

391

d'une consultation téléphonique ;

5

médiations entre auteurs et

40

dossiers contentieux théâtre, la plupart résolus favorablement ;

23

demandes spécialisées droit social/fiscal ont été transférées à un avocat externe.

Service juridique

Pour contacter Tanguy Roosen, Katia Devroe, Barbara Persyn et Sophie Marchal : servicejuridique@sacd-scam.be

Percevoir ses droits

Déclarer

Pour percevoir ses droits, un auteur doit en toute logique déclarer ses œuvres. Au cours de l'année 2014, l'apport au répertoire sociétés a été particulièrement dynamique.

SACD

2.717 nouvelles œuvres ont été déclarées en Belgique :

- 1.811 en audiovisuel ;
- 469 en spectacle vivant ;
- 437 en radiophonie.

SCAM

40.000 œuvres ont été déclarées, reprographie incluse :

- 1.194 en audiovisuel ;
- 314 en radio ;
- 8.248 en écrit ;
- 30.244 dans le cadre de la reprographie.

Percevoir

La perception et la répartition des droits exigent des calculs complexes. En 2014, l'outil informatique adopté a favorisé la précision et la rapidité des échanges, pour un excellent résultat. La Maison des Auteurs s'enorgueillit de cette performance, délicate en temps de crise alors que les institutions culturelles voient leurs budgets réduits. La répartition des droits, son cœur de métier, se révèle en effet plus vitale encore pour la création en période d'incertitude économique.

Spectacle vivant

En Spectacle vivant, la perception des droits a connu une augmentation dans tous les secteurs professionnels (chorégraphie, art du cirque et de la rue, dramatique, ..) et également en Théâtre amateur. Le secteur de l'Humour se développe de manière croissante.

D'importants auteurs lyriques nous ont également rejoints. La SACD demeure très présente pour les auteurs des Arts de la Scène, tant pour la perception de leurs droits, que la négociation de leur contrat et des meilleures conditions d'exploitation, qu'encre au sein des diverses instances d'avis.

D'importantes améliorations informatiques ont également été poursuivies au cours de l'année 2014 en vue d'offrir un service plus performant à l'ensemble des utilisateurs et des auteurs.

SERVICE SPECTACLE VIVANT, DES CHIFFRES !

469 créations et nouvelles déclarations en spectacle vivant en 2014 pour près de 400 auteurs belges actifs ;

11 589 représentations en Belgique ont donné lieu à des perceptions Spectacle vivant au cours de l'année 2014 ;

1 outil informatique toujours plus performant qui permet la récupération plus aisée des arriérés et l'envoi automatique de bon nombre de documents utiles aux utilisateurs du répertoire.

Créer une nouvelle œuvre : les soutiens possibles

Au sein de la Maison des Auteurs, c'est le Service d'Action culturelle qui a pour mission de soutenir la création d'œuvres contemporaines et leur diffusion. Cet engagement se réalise à travers un programme de bourses, d'actions, de partenariats et de collaborations tissés avec les acteurs et les producteurs du monde de la culture (institutions, festivals,...) Ces aides sont apportées à un moment crucial du développement de l'œuvre.

Être accompagné

Leçons de scénario, formation au pitching, **master classes** de cinéastes, d'auteurs de théâtre, transmission d'expérience... En 2014, la SACD et la Scam ont, au travers de l'Action culturelle, créé une dizaine d'occasions de formation professionnelle pour les auteurs.

Être soutenu

En 2014, la SACD et la Scam ont octroyé ensemble plus de 150 bourses qui ont aidé des auteurs à poursuivre le développement d'un projet, à des moments clés de leur parcours.

L'ACTION CULTURELLE, DES CHIFFRES!

10 auteurs ont participé au PechaKucha du Festival Anima

12 auteurs ont participé au PechaKucha du Festival d'Avignon

85 auteurs ont assisté à une séance du Be Film Festival

16 auteurs ont profité de l'invitation aux séances de projection de courts métrages lors du Brussels Short Film Festival

315 auteurs ont annoncé leur présence à la Fête des Auteurs (389 selon la police)

19 prix ont été décernés

10 auteurs ont participé au PechaKucha à la Foire du Livre

616 auteurs ont profité des invitations de la Maison des Auteurs aux soirées de projections du lundi

169 bourses ont été accordées

19 auteurs ont bénéficié de l'opération « Invitez un auteur » dans le cadre du Weekend du Doc

Service d'Action culturelle

Pour contacter Anne Vanweddigen et Célyne van Corven :
actionculturelle@sacd-scam.be

Se lancer : les coups de projecteur

Lorsque l'œuvre paraît, et aujourd'hui plus que jamais, l'auteur qui bénéficie d'une visibilité accroit ses chances de rencontrer son public. La Maison des Auteurs y contribue de différentes manières. Les Comités belges de la SACD ou de la Scam attribuent leurs prix lors de la Fête des Auteurs ou en festival ; le Service d'Action culturelle propose des mises en lumière d'auteurs lors de grands événements culturels ou organise ses propres projections ou rencontres ; la plateforme des auteurs et des œuvres BELA valorise les auteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont une partie sont membres de la Maison.

Les Prix

3 prix SACD, 8 prix Scam et 6 Prix des Auteurs (SACD ou Scam) ont été remis dans les festivals.

par la SACD et la Scam dans le cadre de l'Action culturelle.

* Le PechaKucha est organisé par Point of View et présenté par Architempo.

Les Rencontres de la Maison des Auteurs

Toujours organisées un lundi, les Rencontres des Auteurs, organisées par le Service d'Action culturelle en connivence avec la Scam, présentent des œuvres audiovisuelles ou sonores, puisées dans le répertoire des auteurs de la Maison.

Le BDA

Le BdA#1 (Bilan des Auteurs) a fait l'objet en 2013 d'une adaptation numérique par le studio Chapalpanoz. Il est désormais disponible sur tous supports numériques : smartphone, liseuse, tablette, ordinateur, en téléchargement sur les plateformes légales des grands distributeurs et éditeurs sous le nom « Bilan des Auteurs ».

PechaKucha

Concept importé du Japon, le Pecha Kucha* permet de présenter en 20 images commentées pendant 20 secondes un projet, une œuvre, un univers. Le Service d'Action culturelle fait régulièrement appel à cet outil pour mettre en valeur les auteurs qui le souhaitent dans le cadre de festivals ou d'événements. En 2014, plus de 80 œuvres et auteurs ont ainsi été mis en valeur au travers de projections et de PechaKucha, mais aussi de lectures ou de rencontres organisées ou soutenues

Le BdA#2, toujours plus de 80 pages exclusivement consacrées à la création et à ses conditions, majoritairement en Belgique francophone, peut encore être commandé à l'adresse :

bda@sacd-scam.be

Son profil sur BELA

Bela, la plateforme en ligne des auteurs, possède une base de données unique d'auteurs et d'œuvres, constamment enrichie.

BELA, DES CHIFFRES !

570 auteurs présents sur Bela
(et des milliers d'œuvres)

6 feuillets

39 billets d'auteurs

7 interviews sur les métiers et
pratiques culturels

3 créations d'auteurs
Muses de Bela à Anima

14 créations d'auteurs *Muses de
Bela* à la Foire du Livre de Bruxelles

8 portraits d'artistes dans le cadre
du salon *Grand Angle* à Avignon

505 actualités, appels à projets,
appels à résidences, à bourses

3 Apéros du numérique organisé
avec le PILEn

51 newsletters

52.092 visites sur le site
et le blog Bela

Bela

pour contacter Maud Joiret
ou Thomas Depryck
mjoiret@bela.be
tdepryck@bela.be

Se former : les opportunités offertes

Le projet du Pôle Écritures / Développement

Futur espace de travail, de résidences et de rencontres, le « Pôle E/D » permettra aux auteurs d'acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux outils au travers de master classes et de formations. Les auteurs y trouveront experts ou auteurs chevronnés qui accompagneront le développement de leurs projets.

Encore en recherche de partenariats financiers et dans l'attente de son installation pérenne dans la future Maison des Auteurs en 2016, le Pôle E/D a néanmoins proposé en 2014 quelques activités, très axées sur les nouvelles écritures :

→

En partenariat avec l'ACA/ Wallimage, en février 2014 : rencontre avec des experts de l'écriture et de la création de web-séries : Bruno Muschio (*Bref*) et François Descarques (*Le Visiteur du futur*).

→

Deux journées en septembre 2014 : rencontre avec Michel Reilhac, directeur du cinéma à Arte pendant dix ans, sur la thématique « Auteur transmédia, un métier d'avenir ? ». Il a animé le lendemain une journée de coaching de projets transmédia pour cinq projets.

→

En partenariat avec le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Aura Films (atelier de développement d'œuvres à destination des nouveaux médias 2014-2015): en octobre 2014, 1ères Rencontres de la Webcréation dans le cadre d'Europe Refresh II sur les liens entre webcréation et webjournalisme.

Et en décembre 2014 : les 2^es Rencontres de la Webcréation sur la thématique du métier de concepteur avec également le pitching de sociétés (cluster TWIST) proposant des services liés à la création web.

Pôle Écritures/Développement
pour contacter
Morgane Batoz-Herges
mba@sacd-scam.be

Le PILEn et la Maison des Auteurs

La Maison des Auteurs est l'un des quatre piliers fondateurs du PILEn, regroupement associatif contribuant à l'information et à la formation de tous les professionnels du secteur du livre qui font face à la numérisation et aux mutations de leurs pratiques.

Trois axes de travail sont prioritaires :
le site, les formations et animations,
les études.

Le site :

www.futursdulivre.be

Ce portail propose à la fois une veille sur le livre numérique et les nouveaux usages professionnels, et des articles d'actualité. La fréquentation du site a augmenté régulièrement : à la fin de l'année, les statistiques indiquaient une moyenne mensuelle de 1500 visites et de 1000 visiteurs uniques (soit le triple de l'année 2013).

Les formations et animations

En 2014, le PILEn a assuré :

- Un petit déjeuner d'information : le secteur du livre et le programme Europe Créative, en partenariat avec Creative Europe Desk.

- Une présence durant la Foire du Livre de Bruxelles : table ronde sur la thématique des revues littéraires et de création qui associent papier et numérique.

- Des conférences : le PILEn a co-organisé le 22 mai les 2èmes Rencontres de l'édition numérique à Tourcoing consacrées aux liens entre création et numérique.

- Un colloque annuel du PILEn en présence d'une centaine de participants autour du prêt numérique en bibliothèque.

- Des séminaires interprofessionnels sur invitation : le 5 juin, un séminaire s'est tenu sur les futurs du livre en présence notamment de Vincent Monadé, président du CNL, et de nombreuses personnalités du secteur. Le 22 octobre, un

autre séminaire s'est tenu avec une quarantaine de personnes, cette fois-ci sur la diffusion des ouvrages des petites et moyennes maisons d'édition.

- **Une remise de prix** : le PILEn a remis pour la première fois un prix dans le cadre du concours interrégional des industries culturelles et créatives ProtoPITCH pour le meilleur projet innovant dans le domaine du livre, papier ou numérique: cross/transmédia, service ou outil interprofessionnel. C'est le projet *Les murs ont des voix*, entre ebook, audiobook et géolocalisation, qui a remporté le prix. Il sera présenté à Bruxelles au cours de l'année 2015.

- **Des présentations**: en septembre, le PILEn a reçu Samuel Petit, qui a développé une plateforme de vente de BD numériques recommandées par des libraires physiques : Sequency.

Le PILEn a depuis début 2014 intensifié et diversifié son programme de formations, permettant ainsi de constituer un « pool » de formateurs PILEn, de réaliser des économies en se passant d'un intermédiaire, d'adapter les formations à la réalité belge (TVA, table, prix unique du livre, taille du marché et des opérateurs, etc.) et de nouer de nouveaux partenariats et collaborations.

Ainsi, en 2014, vingt formations ont été organisées par le PILEn. Les auteurs ont été particulièrement intéressés par les formations touchant à la communication et à la présence sur les réseaux sociaux ainsi qu'à celles concernant les nouvelles écritures.

Les études

Quatre études sont à distinguer :

- L'étude sur le marché du livre de langue française en Belgique ;
- L'étude sur les statistiques de production du livre belge de langue française ;
- L'étude sur l'évolution de la consommation de livres papier et numériques (Ipsos) des Belges francophones ;
- L'étude sur l'ensemble du secteur qui devrait être enrichie progressivement: son poids socio-économique, son poids culturel, ses déterminants, les éléments clés d'une politique globale, en dialogue avec l'OPC.

PILEn

Pour contacter

Morgane Batoz-Herges :
pilen@futursdulivre.be

S'informer, rester connecté

L'auteur qui souhaite s'informer de l'actualité du droit d'auteur, de l'activité de la Maison et de ses membres, dispose de nombreux moyens. La Maison des Auteurs, au travers de son site, de sa lettre d'information Dazibao, de ses mailings réguliers et de ses comptes de réseaux sociaux, lui rend compte de l'activité de sa société et l'avertit des événements ou rencontres qu'elle propose, comme de changements statutaires ou de législation. BELA, la plateforme en ligne des auteurs, le plonge dans le bain de l'activité culturelle et le prévient des appels à bourses, à concours, à participation, qui peuvent le concerner.



Dazibao « Humour »

LE SITE, LA LETTRE
D'INFORMATION : LA COM' DE
LA MAISON DES AUTEURS

www.sacd-scam.be

Le site Internet de la Maison des Auteurs, également accessible via l'adresse www.maisondesauteurs.be, est l'outil d'information le plus pratiqué par les auteurs. Cependant, après quelques années de bons et loyaux services, il méritait une refonte pour l'adapter aux technologies nouvelles, et surtout aux nouvelles pratiques des internautes. Constatant des temps de lecture très courts et le succès des pages de services, décision a été prise de préparer une simplification radicale du site, et de mettre l'accent sur les informations les plus utiles. Le travail de développement sera effectué en 2015. Encore un peu de patience pour voir le nouveau site...

Dazibao

Trois lettres d'information Dazibao ont été envoyées aux membres de la SACD et de la Scam en 2014, ainsi qu'aux contacts extérieurs intéressés (médias, institutions, mondes politique et culturel). Les sujets de cette lettre d'information reflètent les grands chantiers qui préoccupent les auteurs et mobilisent les équipes de la Maison. Les n° 10, 11 et 12 ont ainsi été respectivement consacrés à la politique du livre, les mesures phares attendues de la prochaine législature (2014) et la spécificité du statut des humoristes.



Déjà présente sur Facebook avec le compte du délégué général de la SACD et de la Scam en Belgique, [Frédéric Young](#), qui distille son commentaire de l'actualité politique et chiffrée du droit d'auteur, la Maison des Auteurs a aussi deux comptes dédiés :

[Marie-Lorraine Weiss \(SACD-Scam\)](#) pour toute l'actualité des auteurs et de ce qui vibre autour d'eux (y compris la Maison) avec un humour décalé et des posts d'appels à projets ou concours.

[Anne et Célyne \(SACD-Scam\)](#) pour toute l'actualité de l'Action culturelle : présence en festival, rencontres professionnelles, nouvelles bourses, appels à résidences, projections, et actualité de nos partenaires.



Marie-Lorraine Weiss a également lancé un compte Twitter [@marieloWEISS](#) pour suivre l'actualité du monde culturel belge et étranger sous le prisme du droit d'auteur.

En bonus, les auteurs peuvent également suivre [Morgane Batoz-Herges](#), responsable des formations du PILEn, sur ses comptes Facebook et Twitter.

ENQUÊTE DE SATISFACTION, LES RÉSULTATS:

Vous avez été nombreux à répondre à notre enquête de satisfaction lancée en 2014 : 319 auteurs ont complété de manière spontanée un long questionnaire, soit un peu plus de 7% d'entre vous.

Nous avons voulu prendre le temps pour analyser ce retour significatif, étudier vos questions et vos suggestions. Aujourd'hui, nous avons répondu à chacune d'entre-elles par des actions concrètes.

Les chiffres

La satisfaction

En réponse à la question : « Êtes-vous satisfait de... », les auteurs ayant participé à notre enquête de satisfaction se déclarent :

- à **97,31%** satisfaits de notre accueil.
- à **94,26%** satisfaits de nos services.
- à **92,26%** satisfaits de nos conseils et aides juridiques.
- à **83%** satisfaits des propositions d'actions, de formations ou de rencontres proposées.
- à **79%** des rémunération de droits d'auteur qui leur sont versées.
- à **76,21%** satisfaits des programmes de soutien proposés au sein de l'Action culturelle.

Soit des résultats très positifs dans ces domaines (au-delà de nos espérances,

disons-le), avec une cote d'amour prononcée pour le « contact humain » privilégié entretenu avec les auteurs qui revient dans de très nombreux commentaires.

Les services en ligne

- Pour les **49,50%** des utilisateurs de notre portail auteuronline, les formulaires proposés (déclaratif en ligne, formulaire de demande de bourses,...) remplissent leur fonction. Par contre, certains d'entre vous déplorent le manque d'accessibilité à leurs données personnelles.

→ Le portail auteuronline a été revu : il dispose désormais de davantage de fonctionnalités. Il est également plus interactif.

- **49,50%** d'utilisateurs réguliers, cela fait 51% des auteurs qui ne viennent pas encore spontanément consulter leur portail.

→ Nous vous avons renvoyé en 2014 vos numéros de membre et codes d'accès.

- Vous utilisez notre site Internet principalement pour y puiser des informations techniques, y télécharger des documents utiles, bien avant de le consulter pour ses actualités. Vous considérez que sa navigation n'est pas très aisée.

→ Un nouveau site a été planifié pour 2016. L'essentiel porte sur la simplification de la navigation sur le site. Grâce à

un visuel travaillé, l'accès aux actualités sera plus convivial.

Vos remarques, vos critiques, nos réponses

La SACD-Scam ne reflète pas assez la diversité de ses répertoires. Certains : arts du cirque, de la rue, humour, traduction, auteurs scientifiques, BD... semblent moins visibles que d'autres.

Cette remarque nous a particulièrement touchés, car nous avons à cœur de porter le répertoire de l'ensemble de nos auteurs. Voici quelques réponses :

- Le Service Auteurs s'est rendu à Angoulême cette année et s'est engagé dans les Etats Généraux de la BD, avec à leur tête Benoît Peeters, l'un de nos auteurs phares. Un partenariat avec la Fondation Roi Baudouin pour la mise sur pied d'Etats Généraux de la BD en Belgique a été amorcé.

- Le service d'Action culturelle a mis les auteurs scientifiques à l'honneur dans le cadre des rencontres [La Tortue de Zénon](#).

- Des bourses de partenariat en création à destination des auteurs de cirque ont été créées et seront pérennisées.

- L'humour a fait l'objet d'un partenariat entre l'Action culturelle et le VOO Festival.

- Des prix SACD-Scam destinés à récompenser la traduction et les auteurs scientifiques (prix de l'essai) ont été remis pour la première fois en 2014 et seront pérennisés.

- Le service Communication a dédié un Dazibao (n°12) aux auteurs humoristes. Le Dazibao 13 est éditorialisé par Virginie Jortay et offre une prise de parole à Kenzo Tukuoka, cofondateur et membre de la compagnie Carré Curieux/ Cirque vivant.

- Le futur Bilan des Auteurs se penchera en grande partie sur ces répertoires, et la manière dont leurs auteurs agissent sur le monde qui les entoure.

[Vous diffusez davantage d'information sur certains auteurs.](#)

Nous diffusons l'information... que nous recevons. À vous de nous faire part de votre actualité, et nous en rendrons compte, notamment via nos comptes de réseaux sociaux.

[Vous ne faites pas assez de place aux jeunes auteurs.](#)

En 2013 et 2014, les couvertures de nos bilans annuels affichaient le portrait de nos plus jeunes auteurs, pour leur indiquer qu'ils sont l'une de nos préoccupations essentielles et que nous comptons sur eux autant qu'ils peuvent compter sur nos services. De plus...

- Le Service des Auteurs a lancé en 2013 et lancera encore des Rencontres « Nouveaux adhérents ».

- Au travers des Pecha Kucha, l'Action culturelle offre aux jeunes auteurs ayant une œuvre en devenir de la présenter à un public de professionnels.

[Vous nous envoyez trop de courrier-papier. Pourquoi ne pas faire tout basculer en mailings ?](#)

Certains des courriers que nous vous envoyons ont une valeur légale. Cependant, nous avons réduit nos envois papier au maximum :

- Notre lettre d'information Dazibao est bimestrielle. C'est le rythme que nous avons estimé pour vous informer des grands chantiers que nous menons. Toutes les autres informations que nous souhaitons vous faire parvenir sont désormais regroupées au sein d'une lettre d'information électronique hebdomadaire.

- Nous vous envoyons annuellement un bilan court qui vous informe des activités annuelles de votre société.

- À ceux qui le demandent, un Bilan des Auteurs papier est envoyé (gratuitement) pour éviter un envoi systématique et plus important. La première édition du Bilan a été numérisée et est disponible sur le site Internet et sur toutes les grandes plateformes en ligne pour en limiter le tirage papier. Ce sera également le cas du troisième numéro.

PRÉPARER LA SUITE

Des auteurs bien vivants, et c'est logique, souhaitent préparer leur succession. Comment cède-t-on ses droits d'auteurs ? Quelle taxation pour les originaux des œuvres lorsqu'ils sont légués ? Comment transférer une activité de membre à son légataire ? Les réponses à ces questions sont régulièrement actualisées selon les fluctuations du droit, mais aussi des situations personnelles. Après cette pédagogie et lorsqu'il y a lieu, le Service Successions règle le legs des perceptions et des sommes dues aux ayant droit, après avoir quelquefois mené une véritable enquête au sujet de l'œuvre et des légataires de l'auteur concerné.

Signalons notamment en 2014 la perte de Georges Pradez, figure marquante de la télévision et radio belges et d'Eric Durnez, unanimement considéré comme l'un des auteurs les plus importants de sa génération.

Le Service des Successions a ainsi traité en 2014 (SACD et Scam confondus), les dossiers de 31 auteurs décédés, de 7 ayants droit décédés, de 6 adhésions posthumes et de 5 renonciations.

Service successions
Pour contacter Nathalie Springael :
natspringael@sacd-scam.be

2015-2016, OBJECTIFS:

→

Le chantier de la nouvelle Maison des Auteurs va enfin démarrer et un lieu d'échanges, de travail mais aussi de convivialité va voir le jour. Un nouvel élan pour tous les projets de la Maison des Auteurs !

→

Le 85, rue du Prince Royal abritera également le Pôle Écritures/Développement (formations, accompagnement de projet, résidences) et par l'intermédiaire de la location de bureaux, diverses associations et organismes actifs dans le secteur du droit d'auteur.

→

Un nouveau site internet, simplifié, pour la Maison des Auteurs.

→

Les services de la Maison des Auteurs poursuivront leur dématérialisation avec, notamment, un suivi plus personnalisé d'auteurs et de catégories d'auteurs.

→

Le Service des Auteurs va œuvrer aux Etats généraux de la BD en Belgique et proposera une série de rencontres thématiques.

→

La Maison des Auteurs et ses équipes suivront de près et participeront à la concertation lancée par la Ministre de la Culture sur :

tracernospolitiquesculturelles.be.

→

La plateforme en ligne des écritures et des œuvres BELA lancera un nouveau site avec un projet axé sur des portraits d'auteurs.

→

Une étape supplémentaire dans la concrétisation du Pôle Écritures / Développement sera franchie avec la mise en place d'une charte graphique, d'un onglet dédié sur le nouveau site Internet et la création d'un compte Twitter et d'un compte Facebook.

→

Le lancement d'une newsletter mensuelle ou bimensuelle donnera une meilleure visibilité au calendrier d'activités du PILEn et aux derniers articles parus.

SACD - Scam - SOFAM - deAuteurs

La Maison des Auteurs de Bruxelles réunit la SACD, la Scam, la SOFAM et deAuteurs. Ce regroupement permet de répartir les coûts de fonctionnement, de partager les savoir-faire et les infrastructures, d'améliorer les procédures et d'élargir les réseaux.

Les auteurs, comme les utilisateurs de leurs répertoires multidisciplinaires, y bénéficient de services plus étendus et d'une meilleure représentation dans les débats culturels. Ensemble, ces sociétés représentent plus de 87.000 auteurs dans le monde.

Belgique, France, Pays-Bas, Luxembourg et Canada

CONTACT

Maison des Auteurs, rue du Prince Royal 87 à 1050 Bruxelles

www.sacd-scam.be | www.deauteurs.be | www.sofam.be

T +32 (0)2 551 03 20

Suivez-nous sur Facebook et sur Twitter

Conception graphique :

www.facetofacedesign.com

Oeuvre en couverture :

Bhakti Mills

Éditeur responsable :

Frédéric Young, Maison des Auteurs asbl.



Maison des Auteurs